

LE CAMPUS IMMO2

PROGRAMME DE FORMATION

N° enregistrement 11755914875 - Ne vaut pas agrément de l'Etat.



Piloter votre navire immobilier face à la tempête

Format: Formation 100% en ligne certifiée loi ALUR

Date de diffusion: 08/02/2022

Durée totale estimée: 1h00

Métier(s): Tronc commun

Catégorie(s): Management

PRE-REQUIS - aucun

PUBLIC CONCERNÉ

- Agent immobilier
- Agent commercial indépendant
- Dirigeant de réseau immobilier
- Dirigeant d'agence immobilière

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser un état des lieux des ressources de son entreprise
- Évaluer l'importance de la crise et l'impact sur son business
- Savoir optimiser ses dépenses et donc sa trésorerie

- Faire une analyse de son marché pour comprendre les futures tendances
- Développer de nouveaux projets en adéquation avec le nouveau contexte économique
- Réorganiser son entreprise pour faire face aux changements

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 - Introduction

- Vidéo - Introduction

Module 2 - Mobiliser ses ressources et s'adapter à un nouvel environnement

- Vidéo - Mobiliser toutes ses ressources pour affronter la tempête
- Vidéo - S'adapter à un nouvel environnement et agir en conséquence

Module 3 - Connaître sa destination et avoir les bons outils

- Vidéo - Connaître sa destination et ses motivations
- Vidéo - Avoir les bons outils

Module 4 - La particularité du biais du survivant

- Vidéo - Le biais du survivant
- Vidéo - Transformer les difficultés en opportunités
- Vidéo - Conclusion
- Quiz - Quiz de fin de formation
- Formulaire - Finalisez votre formation et obtenez votre attestation
- Corrigé du quiz de fin de formation

FORMATEUR.RICE(S)

Vincent Lecamus - *Expert en NOUVELLES TECHNOLOGIES*

Cofondateur d'Immo2 et du Campus; il fait évoluer l'entreprise aux côtés de Florian Mas depuis plus de 10 ans. En tant qu'expert SEO, il s'efforce chaque jour de garder Immo2 en tête des résultats de recherches liées au monde de l'immobilier pour les pros.

Sa spécialité ? Sans aucun doute le référencement naturel, les nouvelles technologies et startups, les nouveaux business models de l'économie participative,

les nouvelles tendances liées à l'habitat...

Il écrit aussi régulièrement des articles sur des sujets liés aux innovations du secteur et réalise de nombreuses conférences.

 vlecamus@moobz.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation 100 % en ligne en accès illimité 24 h/24 et 7 j/7.
- Exercices pratiques sous différentes formes (jeux de rôles, quiz, cas pratiques etc...)
- Assistance technique disponible du lundi au vendredi de 9h à 19h (heure France métropolitaine) par email, téléphone et chat instantané (hotline).
- Echanges pédagogiques avec nos formateurs (réponse sous 48h, jours ouvrés par messagerie asynchrone)
- Organisation de webinaires mensuels suivi de sessions d'échanges en live avec nos formateurs.

MODALITES D'EVALUATION

- Quiz de fin de formation pour valider des acquisitions des connaissances. Il faut avoir obtenu un score d'au moins 70% pour valider la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation une fois cette dernière terminée (sur demande au support client).
 - Délivrance d'une attestation de formation certifiée loi ALUR et d'un relevé de connexions pour justifier des heures effectuées.
-

TARIF(S)

Cette formation peut être souscrite à l'unité (199€ HT). Nous proposons également plusieurs forfaits pour accéder en illimité à nos formations.

Pour en savoir plus, sur nos forfaits vous pouvez consulter la page suivante:

<https://lecampus.immo2.pro/pages/tarifs-forfaits>

ACCESSIBILITE DE LA FORMATION

L'accessibilité de la formation varie selon le type d'offre souscrite.

- Accès pendant 1 an lorsque la formation a été souscrite à l'unité ou dans le cadre d'un abonnement illimité
- Accès pendant 6 mois lorsque la formation a été souscrite dans le cadre d'un package 14h
- Accès pendant 3 mois lorsque la formation a été souscrite dans le cadre d'un package 7h

FINANCEMENT(S)

Il existe plusieurs solutions de financement selon votre profil.

- **Si vous êtes salarié** : vous pouvez bénéficier jusqu'à 100% de prise en charge par l'OPCO EP, dans la limite du plafond annuel fixé par l'OPCO EP.
- **Si vous êtes dirigeant non salarié ou agent commercial indépendant** : vous pouvez bénéficier jusqu'à 100% de prise en charge par l'AGEFICE et par le FIF PL dans la limite du plafond annuel fixé par l'organisme financeur.
- **Si vous êtes inscrit à Pôle emploi** : il est possible d'obtenir des financements par Pôle Emploi sous certaines conditions et selon les profils (demandeur d'emploi, salarié, indépendant).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription aux formations Le Campus se déroule en 3 étapes et peut se faire à tout moment.

1/ Prise de rendez-vous avec l'un.e des membres de notre équipe commerciale afin d'établir vos besoins exactes de formation.

Pour contacter notre **équipe commerciale**:



+33 (0)1 76 38 10 09



sophie@moobz.fr

Pour en savoir plus sur notre accessibilité handicap, veuillez contacter **Vincent Lecamus**:



+33 (0)7 81 97 19 74

 vlecamus@moobz.fr

2/ Validation de l'offre de formation par l'acceptation du devis et la signature du contrat de formation

3/ Le règlement des frais de formation (ou preuve du future règlement).

DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois votre inscription validée, vos identifiants vous seront transmis par email vous permettant d'accéder à notre plateforme en ligne sous 24h.
